

**Ce mois, bien que le conseil municipal se soit tenu vendredi 17 juin,
il n'y aura pas de compte-rendu dans ce bulletin,
on vous explique pourquoi...**

**► REFORME DES REGLES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LA
COMMUNE :**

L'ordonnance n°2021-1310 du 7/10/2021 dont les dispositions entrent en vigueur le 1/07/2022 précise le contenu et les modalités de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

**Pour notre commune cela implique un changement dans notre façon de
publier le compte-rendu :**

- 7 jours au plus tard après le conseil municipal : la liste des délibérations prises en conseil municipal sera affichée en mairie et mise en ligne sur le site internet cherier.fr

- lors du CM (conseil municipal) suivant, le procès-verbal (document par lequel sont retranscrits et conservés les échanges et décisions du CM + délibérations prises) du précédent conseil sera proposé à l'approbation des membres du CM présents lors du précédent CM, puis signé par le Maire et le secrétaire. Il sera ensuite mis en ligne sur le site internet de la mairie et consultable en version papier en mairie.

- le compte-rendu sera donc publié et distribué avec un mois de décalage, ainsi le compte-rendu du conseil de juin sera distribué après le CM de juillet afin qu'il soit au préalable approuvé par le conseil municipal avant diffusion.

- l'ordre du jour du prochain conseil municipal sera affiché en mairie et mis en ligne sur notre site internet cherier.fr le lundi précédent le conseil municipal.

Dès le mois prochain, vous trouverez dans votre boîte aux lettres le compte-rendu du mois de juin.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : vendredi 22 juillet 2022 à 20h30,
mairie de Cherier**

VIE DE LA COMMUNE

- ETAT CIVIL :

- décès de EPINAT Maurice Daniel Etienne du Vieux Bourg, le 18 mai 2022
- décès de GRANDJU Pierre Michel du Vieux Bourg, le 23 mai 2022
- naissance de Marshall, Steve, Eric VAN BALKOM du col du Bouchet, le 16 mai 2022
- naissance de Sacha PION des Pras, le 20 juin 2022

INFO DIVERSES



A VOS IDEES ! RAPPEL !

Les habitants de Chérier n'ont pas de nom ! Nous vous proposons de participer à cette réflexion. Chacun peut proposer un nom en déposant un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie ou en envoyant un mail à mairie.cherier@gmail.com. Le choix définitif sera fait par le conseil municipal et dévoilé lors de l'accueil des nouveaux habitants en novembre.

- **SECRETARIAT DE MAIRIE** : Fermeture du secrétariat de mairie tous les jeudis de début juin à début décembre. En raison d'une formation la mairie sera également fermée mardi 28 juin matin. Pour la période estivale, le secrétariat sera fermé du lundi 25 juillet au lundi 15 août inclus.
- **COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX** : Le 22 juillet de 8h30 à 11h30 : 15, 19 au 21, 27 au 31, 32, 38 au 40, 44 au 46 rue des Moulins + bourg + Mézire + rue de la Côte + 5 rue de Tour + 7 rue des écoles + Les Moulins + 1 au 4 et 8 rue de Gabet.
- **TRANSPORTS SCOLAIRES** : Les familles ont deux possibilités pour procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) : l'inscription en ligne : via le site www.auvergnernhonealpes.fr/432-loire.htm ou le dossier papier à retirer en mairie. N'attendez pas ! **Pour une inscription avant le 19 juillet 2022, vous bénéficierez du meilleur tarif (110€ dans un cas classique)**. A partir du 20 juillet 2022, une majoration des tarifs de 30€ sera appliquée et la carte de votre enfant pourrait ne pas être à jour pour la rentrée. Dossier papier obligatoire pour les enfants en garde alternée, en famille d'accueil ou les enfants qui empruntent la navette Chérier-Villemontais pour prendre le bus Villemontais-Roanne (la navette n'est pas proposée sur Internet...). En tant qu'organisateur local, la mairie se tient à votre disposition pour tout complément d'informations. Vous pouvez également contacter l'antenne régionale des transports au 04 26 73 55 55 de 13h à 17h.

.....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Les balades guidées du 1er samedi de chaque mois sont remplacées cet été par : - **le vendredi 22 juillet**, la **2e édition de l'ETOILE DE LA MADELEINE** pour faire revivre le lieu historique de La Madeleine de la Chalme où convergent de nombreux chemins : 15 lieux de départ sont proposés le jour de la Ste Madeleine pour se rejoindre autour d'un pique-nique géant et faire connaissance de ce site et son histoire (affiche ci-jointe)

- du lundi 8 au jeudi 11 août : rando itinérante "4 jour en Pays d'Urfé", au départ de St Priest la Prugne (inscriptions closes, les 14 places sont réservées)

Les balades guidées reprendront en septembre. Par ailleurs, suite à la marche de Pentès et Côtes, **le traditionnel pique-nique du 14 juillet sera offert aux bénévoles par l'association.**

* **SOU DES ECOLES** : Un grand merci à tous ceux qui ont passé commande de fleurs et plants en mai ! Grâce à vous nous avons récolté 554€, avec les bénéfices des autres opérations nous avons entièrement la sortie scolaire de la classe des petits à la ferme de Servanges, une sortie cinéma pour les grands et nous offrons à toute l'école une journée à Paléopolis le 5 juillet !

* **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS** :

- **Vendredi 24 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE**, cour de l'école, 19h scène ouverte (inscription obligatoire au 07 56 86 99 34 ou contact@foyer-rural.fr), 23h bal populaire avec Firemix, buvette, entrée gratuite. Assiette casse-croûte cochon à la broche, pommes de terre, oignons à 12€, ticket Repas Préventes : à la mairie.

- **Dimanche 26 juin : MUSICADANSE propose un concert à l'Eglise du Vieux Chérier à 16 heures, entrée libre** Avec ses deux chorales: « chansons françaises » et « Pop & Rock » . Maître de chœur : Katérina Théologou
Accompagnements: piano, accordéon et guitares.

- **Samedi 2 juillet journée : FÊTE DE L'ÉCOLE**, spectacle à 11h suivi d'un repas snack et d'une kermesse jusqu'à 15h, salle des fêtes .

- **Dimanche 3 juillet : TOUR DU PAYS ROANNAIS** (cyclisme), passage dans le village, au bourg des Moulins sur la D53 en provenance de St Just en Chevalet et en direction de Crémeaux par la D41 puis la D46. Passage de la caravane vers 13h15 et des cyclistes une heure plus tard. Repas à partir de 19h à la salle des fêtes de St Romain d'Urfé après l'arrivée de la 4ème étape du Tour du Pays Roannais, info et réservation au 07 87 42 52 71.

- **Samedi 6 et dimanche 7 août : FÊTE PATRONALE**, brocante le dimanche.

- **Mardi 16 août et mardi 22 novembre de 16h à 19h: DON DU SANG**, salle des fêtes.

